Formation de maîtres pour les écoles spéciales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **86 (1957)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

3. Créer des services psychiatriques et psychologiques scolaires pour dépister les faibles d'esprit et les autres infirmes.

4. Créer des classes spéciales ; le 4 % des écoliers au minimum ont besoin d'un enseignement adapté.

5. Subventionner régulièrement les homes et services sociaux s'occupant de mentalement insuffisants, en particulier les services sociaux de *Pro Infirmis* [1].

6. Collaborer à la vente des cartes *Pro Infirmis* en honorant les cartes distribuées chaque année dans tous les ménages.

Formation de maîtres pour les écoles spéciales

L'Institut de pédagogie curative, Fribourg, organise un cours de formation à l'intention des maîtres pour les écoles spéciales ; le cours durera le semestre d'été 1957 et le semestre d'hiver 1957-1958.

Le programme prevoit les cours et les exercices suivants : psychologie pédagogique — pédagogie curative — psychologie expérimentale — séminaire de psychologie et de pédagogie curative — séminaire de pédagogie pour étudiants avancés — psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent — hygiène scolaire — didactique et méthodologie de l'enseignement dans les classes spéciales — organisation et programme des classes spéciales — enfants arriérés avec défauts de langage — exercices de diagnostic psychologique pour étudiants débutants — chant, dessin, bricolage dans les classes spéciales — exercices dans les classes spéciales (classes d'application).

Pendant les vacances universitaires, les candidats sont tenus à faire un stage de quatre semaines au moins dans une école spéciale reconnue officiellement. Les candidats qui ont déjà enseigné dans une école spéciale sont dispensés de ce stage, leur activité passée leur en tient lieu.

Les conditions d'admission au cours sont les suivantes : il faut être en possession d'un diplôme cantonal de capacité pour l'enseignement primaire.

Le diplôme de capacité pour l'enseignement dans les classes spéciales, délivré aux candidats qui ont passé avec succès les examens finals, confère le droit d'enseigner dans les classes d'arriérés, les classes spéciales, les classes de perfectionnement dans les écoles officielles et dans les écoles privées au degré primaire.

Date de l'ouverture du cours : Les cours commenceront le lundi 29 avril 1957.

Durée du cours : Le semestre d'été 1957 se terminera le vendredi 5 juillet 1957. Le semestre d'hiver commencera en octobre 1957 pour s'achever au début de mars 1958. Les examens en vue de l'obtention du diplôme auront lieu à ce moment-là.

Pour les inscriptions et les demandes de renseignements, s'adresser à l'Institut de pédagogie curative, Fribourg, rue Saint-Michel 8, Fribourg.

---

[1] Depuis 1956 le service social fribourgeois de *Pro Infirmis* reçoit une subvention annuelle de 12 000 fr.